

**PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE DES MEMBRES
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE
LES JEUNES DÉCOUVREURS, TENUE À BOUCHERVILLE,
LE MARDI 22 janvier 2019 À 18H30**

Présents

Alexandra Goyer
Nancy Mc Duff
Diane Robichaud
Marianne Dion-Labrie
Geneviève Richard (arrivée à mi-rencontre)
Carole Leroux
Nicole Martel
Cindy Leclerc
Sandra Thibeault
Magalie Dumas
Naziha Rahal, stagiaire de Carole Leroux
Danielle Bilodeau, directrice

Absents

Louise Gagné
Bruno Vachon

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum (constat 1)

Le quorum étant constaté, la séance est ouverte à 18h36.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption, 5)

CÉ -18-19-35

SUR PROPOSITION dûment faite par Sandra Thibeault, appuyée par Alexandra Goyer,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, l'ordre du jour tel que présenté en y retirant le point 9 (Critères de sélection d'une direction d'établissement), puisque les documents maîtres provenant de la CSP n'ont pas été reçus avant la rencontre du CÉ.

3. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 4 décembre 2018 (adoption, 15)

CÉ-18-19-36

SUR PROPOSITION dûment faite par Carole Leroux, appuyée par Marianne Dion-Labrie,

IL EST RÉSOLU d'adopter, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du CÉ du 4 décembre 2018 tel que rédigé et présenté.

Suivis :

3.1 Activités extraparascolaires : échecs, karaté, anglais et musique (clavier)

Les activités extraparascolaires sont toutes maintenant débutées. Il y a deux groupes d'échec, un groupe de karaté, un groupe d'anglais et un groupe de musique.

3.2 Sécurité aux abords de l'école

Comme convenu au dernier CÉ (point 4.1), une proposition de courriel a été déposée préalablement aux membres du CÉ afin de recueillir leurs commentaires séance tenante du 22 janvier. Tous les membres du CÉ étant satisfaits de cette proposition, le courriel sera acheminé vers la Commission du transport actif et de la circulation de la Ville de Longueuil dans les prochains jours. Mesdames Dion-Labrie et Bilodeau assureront les suivis nécessaires et feront part aux membres du CÉ de tout avancement.

3.3 Programme d'éducation à la sexualité

Le contenu, pour tous les ordres d'enseignement primaire, est maintenant disponible à la CSP sur le portail parents. Quant aux communications entre les enseignants et les parents, elles se feront au cas par cas et au besoin. Étant donné que c'est un tout nouveau programme, le tout va se rôder au fur et à mesure et il en ira de même pour les différents outils d'enseignement et de communication.

4. Parole au public (information, 5)

Pas de membre du public présent à la séance.

5. OPP (approbation, 15)

5.1 Campagnes de financement 18-19 (Perfection au printemps, vidéo spectacle de fin d'année, Leucan et vente de petites bouchées)

Événement à venir – Campagne Perfection

- 11 février au 11 mars 2019.
- Deux catalogues : Pâques et Printemps.
- Livraison dans la semaine du 8 avril.
- Toutes les commandes se feront en ligne.
- Des parents bénévoles seront sollicités pour la livraison des commandes.

Événement à venir – Soirée cinéma

(Laetitia Olivieri, parent de l'OPP, se joint au CÉ par téléphone pour ce point)

- Quand : jeudi 28 février (avant la semaine de relâche), arrivée à 18h30, début du film à 19h00
- Pour qui : tous les élèves de l'école
- Thématique : Un film d'hiver au choix des parents de l'OPP
- Coût : tout à 1\$ (entrée, popcorn, jus et autres grignotines)
- Location nécessaire : machine à popcorn
- Organisation : parents de l'OPP en plus de d'autres parents bénévoles qui seront sollicités pour les tâches le jour de l'événement.

Résultats – Campagne d'Halloween de Leucan

- 1 095,40\$

Résultats – Vente de petites bouchées sucrées du 19 décembre

- 986\$

5.2 Campagne de financement en 19-20

Idée en réflexion – Captations vidéo des spectacles (Noël et fin d'année)

- Un membre parent du CÉ a soumis l'idée de capter, assez professionnellement, les spectacles de Noël et de fin d'année afin d'en faire une activité de financement pour l'école.
- Les premiers constats : tous les parents ne consentent pas à ce que leurs enfants soient filmés et ce ne sont pas tous les élèves qui participent au spectacle de fin d'année (rentabilité qui ne serait pas au rendez-vous).
- Il est alors évoqué d'envisager les options suivantes pour l'année 2019-2020 : susciter la rétroaction des parents d'élèves sur l'idée que le spectacle de Noël soit filmé pour en faire un produit de campagne de financement (médium à convenir : lien web/DVD). Dans cette communication, il serait expliqué aux parents la possibilité de faire un consentement morcelé, c'est-à-dire que même si les parents ne consentent pas de façon générale à ce que leurs enfants soient filmés, ils pourraient décider de sursoir à cette décision pour un événement unique, en l'occurrence ici le spectacle de Noël. Si la réponse est positive, l'OPP ira de l'avant avec cette proposition.
- Quant au spectacle de fin d'année, puisque ça concerne un échantillon restreint d'élèves et que la captation ne serait pas un « produit rentable », les membres du CÉ proposent de plutôt examiner l'idée d'une représentation publique payante. L'OPP ainsi que les enseignants examineront cette option et transmettront aux membres du CÉ leur avis quant à cette possibilité.

Remue-méninge d'idées pour des campagnes de financement en 2019-2020

- Plusieurs idées sont explorées et un lien sera fait vers l'OPP pour transmettre les résultats de ce remue-méninge des membres du CÉ.
- De leur côté, les parents de l'OPP procéderont au même exercice de leur côté et au prochain CÉ, le tout sera colligé pour procéder à la réflexion finale.

Discussion concernant le projet « Cour d'école »

- Le comité est toujours actif, mais un peu ralenti par les obligations relatives aux travaux sur le « Projet éducatif ».
- Le comité arrivera bientôt à un stade où il fera une communication aux parents quant à l'avancement des travaux et sur la nécessité de recruter auprès d'eux des professionnels de l'architecture et de l'aménagement pour mener à bien le projet dans des coûts raisonnables.
- Une fois que les plans auront été conçus s'enclencheront les étapes de financement du projet. Il est convenu que l'on parle ici de plusieurs campagnes qui se tiendront sur plusieurs années. Les membres du CÉ conviennent également que ces campagnes devraient s'articuler autour d'activités sportives, de la promotion des saines habitudes de vie ou à double vocation, exemple : joindre un défi tête rasée à une activité de financement cours d'école. Les réflexions se poursuivront dans les prochains mois afin d'amorcer des activités destinées au financement du projet « Cour d'école » en 2019-2020.

CÉ-18-19-37

SUR PROPOSITION dûment faite par Magalie Dumas, appuyée par Marianne Dion-Labrie,

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, la tenue de la soirée cinéma.

6. Sortie à l'école de Mortagne pour les élèves de 5^e année – 23 janvier 2019 (approbation, 5)

Les membres du CÉ avaient préalablement donné leur accord par courriel pour cette sortie (et le déplacement « à pieds » des élèves pour cette sortie). La résolution officielle se prend séance tenante le 22 janvier 2019.

Résumé de la sortie :

Les élèves des classes 501, 502, 503 et 976 de notre école sont invités à un spectacle à grand déploiement à l'École secondaire de Mortagne, le mercredi 23 janvier 2019 en matinée. Il s'agit de numéros d'humour, de chants, de musique et de saynètes théâtrales intéressantes présentés par des élèves talentueux dans le cadre d'un programme de développement culturel et artistique panquébécois. L'horaire régulier des classes est respecté. Il n'y a aucun coût relié à cette sortie puisque les élèves s'y rendront à pied. Cette activité contribue à promouvoir l'école publique et à enrichir culturellement et artistiquement les élèves.

CÉ-18-19-38

SUR PROPOSITION dûment faite par Nancy Mc Duff, appuyée par Diane Robichaud

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, la sortie et le déplacement des élèves susmentionnés pour le spectacle qui se donnera à l'École secondaire de Mortagne le 23 janvier 2019, en matinée.

CÉ-18-19-39

7. Répartition du temps alloué à chaque matière (approbation, 5)

La même répartition que pour l'année 2018-2019 est proposée et approuvée.

**RÉPARTITION DU TEMPS ALLOUÉ À CHAQUE MATIÈRE
2018-2020**

Nom de l'Établissement: **École Les Jeunes Bénévoles**

Temps d'enseignement de l'élève		29:00		Temps d'enseignement de spécialiste		00:00		Temps d'enseignement total par élève		29:00	
		Prévoir		Prévoir							
PRÉSCOLAIRE											
		Langue		Anglais							
		Mathématiques		Arts dramatiques							
		Éducation physique		Danse							
		Arts		Éducation physique							
		Musique		Musique							
PRIMAIRE											
1 ^{er} cycle		1 ^{er} cycle		2 ^e et 3 ^e cycle		2 ^e cycle		3 ^e cycle			
matières obligatoires		matières obligatoires		matières obligatoires		matières obligatoires		matières obligatoires		matières obligatoires	
temps individuel		temps individuel		temps individuel		temps individuel		temps individuel		temps individuel	
Langue		48:45	48:45	48:45	Langue	3:45	3:45	3:00	3:00	3:45	
Mathématiques		7:00	8:00	8:00	Mathématiques	5:00	7:00	7:00	7:00	7:00	
Éducation physique		2:00	2:00	2:00	Éducation physique	2:00	2:00	2:00	2:00	2:00	
Arts					Arts						
2 des 4 disciplines suivantes:		2 des 4 disciplines suivantes:		2 des 4 disciplines suivantes:		2 des 4 disciplines suivantes:		2 des 4 disciplines suivantes:		2 des 4 disciplines suivantes:	
Arts dramatiques		4:00	4:00	4:00	Arts dramatiques	4:00	4:00	4:00	4:00	4:00	
Arts plastiques		4:45	4:45	4:45	Arts plastiques	4:45	4:45	4:00	4:00	4:45	
Danse					Danse						
Musique					Musique						
Anglais		4:00	4:00	4:00	Anglais	4:00	4:00	4:00	4:00	4:00	
ECE		4:00	4:00	4:00	ECE	4:00	4:00	4:00	4:00	4:00	
Géographie, histoire et Éduc.		4:00	4:00	4:00	Géographie, histoire et Éduc.	4:00	4:00	4:00	4:00	4:00	
Sciences et Technologie		4:00	4:00	4:00	Sciences et Technologie	4:00	4:00	4:00	4:00	4:00	
Total des heures		00:00	25:00	25:00	Total des heures	00:00	25:00	25:00	0:00	25:00	25:00
Nombre de la commission de Conseil		CCÉ-18-19		CÉ-18-19							
										Affin d'inscrire le temps, utiliser ce format : h:mm	

* Ces matières ne sont pas obligatoires au premier cycle, tel que précisé par l'article 22 de l'Édifice pédagogique. Consultez le Programme de Formation de l'école québécoise, aux pages 144 et 145, afin de voir les approbations de la Loi sur l'école et la Loi sur les autres disciplines.

SUR PROPOSITION dûment faite par Nicole Martel, appuyée par Nancy Mc Duff,

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, la répartition du temps alloué pour chaque matière pour l'année scolaire 2019-2020, telle que soumise et présentée par la direction de l'École Les Jeunes Découvreurs.

8. Sondage tarification « Service aux dîneurs » (approbation, 10)

Après la semaine relâche, le Sondage sur l'organisation et la tarification du service de dîneurs (seulement) à l'école Les Jeunes Découvreurs pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 sera envoyé aux parents. À l'instar des précédentes années, les membres du CÉ feront part aux parents de leur souhait que l'option 1 soit privilégiée soit le service de dîneurs EXTRA.

Quant aux coûts requis pour assurer toutes les dépenses inhérentes au choix de l'option 1, les membres du CÉ ont convenu qu'une augmentation de 2% par rapport au tarif de 2018-2019 par année faisant passer le tarif de 510\$ à 530\$ pour l'année 2019-2020 et pour l'année 2020-2021.

CÉ-18-19-40

SUR PROPOSITION dûment faite par Cindy Leclerc, appuyée par Sandra Thibeault,

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, la proposition qui sera faite aux parents des élèves de l'École Les Jeunes Découvreurs quant aux deux options possibles pour le « Service des dîneurs » pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021. À ce titre, la préférence des membres du CÉ pour l'option 1 sera exposée dans la communication qui sera faite aux parents.

9. Critères de sélection d'une direction d'établissement (approbation, 10)

Point reporté à la prochaine séance du CÉ.

10. Photos scolaires 2019-2020 (approbation, 15)

Les membres du CÉ se disent très satisfaits du professionnalisme, des prix, de la qualité des photographies et du processus de commande et de téléchargement en ligne du fournisseur de service de l'année en cours. Toutefois, ils reconnaissent que l'absence d'une photo de groupe « traditionnelle » a suscité beaucoup de mécontentement. Ils conviennent alors de reconduire le contrat pour l'année 2019-2020 avec le même fournisseur, mais en spécifiant auprès de ce dernier que la photo de groupe « traditionnelle » devra être réalisée.

CÉ-18-19-41

SUR PROPOSITION dûment faite par Magalie Dumas, appuyée par Alexandra Goyer,

IL EST RÉSOLU d'approuver, à l'unanimité, de conclure le contrat des photos scolaires pour l'année 2019-2020 auprès de YNA Images.

11. Suivi budgétaire (information, 5)

Madame Danielle Bilodeau présente aux membres du CÉ les résultats du suivi budgétaire de l'école au 11 janvier 2019. Les

résultats sont cohérents et les explications claires de madame Bilodeau ne suscitent aucune question des membres.

12. Reconnaissance du personnel (discussion, 10)

Les membres parents du CÉ conviennent de souligner, par un geste à discuter en huis clos (par courriel) entre les membres parents du CÉ et la direction, la Semaine des enseignants et des enseignantes.

Rappelons que la Semaine des enseignantes et des enseignants se tient annuellement la première semaine de février. Elle se veut une occasion de saluer l'engagement remarquable de ces personnes qui travaillent à la réussite éducative des Québécois de tous les âges tout en contribuant au développement de notre société. La Semaine des enseignantes et des enseignants est soulignée dans les milieux scolaires depuis 1994. Le thème retenu pour la 25e édition, qui se tient du 3 au 9 février 2019, est Merci!. Parce que leur rôle est primordial et qu'ils l'exercent au quotidien avec engagement, passion et compétence, les enseignantes et les enseignants méritent assurément toute notre reconnaissance.

13. Projet éducatif, invitation 28 janvier (travail sur les enjeux)

Madame Danielle Bilodeau invite les membres parents du CÉ et de l'OPP à se joindre au corps professoral, le 28 janvier de 8h30 à 11h30, pour une activité en lien avec la réflexion sur les enjeux de notre école à l'intérieur de notre nouveau projet éducatif. Il s'agira de réaliser une matrice de cohérence.

14. Comité cour d'école

La prochaine rencontre du comité sera le 29 janvier en après-midi. Le portrait du projet est bien avancé. La réception et l'analyse du sondage ont été faites. L'accompagnement pour le moment est sans frais.

(voir le point 5.2 du présent procès-verbal pour les besoins financiers et de ressources humaines bénévoles pour les prochaines étapes du projet)

15. Communication dans l'Alizé (information, 5)

Les membres du CÉ mentionnent à la direction qu'en plus des informations usuelles, qu'il serait pertinent de rappeler aux parents la prochaine campagne de financement Perfection et de faire une petite accroche à ces derniers afin qu'ils réservent à l'agenda de leurs enfants la soirée du 28 février prochain (activité cinéma).

16. Service de garde (information, 5)

Il était prévu que l'élaboration des idées de sorties pour les journées pédagogiques 2019-2020 soit abordée, mais compte tenu de l'absence de madame Louise Gagné, seulement le point de la prochaine pédagogique du 28 janvier est abordé.

Il est alors rappelé à tous que les élèves inscrits pour la sortie devraient se rendre aux Glissades des Pays d'en haut dans la mesure où les conditions climatiques le permettent. Deux groupes écoles sont également constitués pour la journée.

17. Vie à l'école (information, 5)

Les enseignantes membres du CÉ font part aux autres membres des grandes lignes de la vie à l'école depuis la séance du 4 décembre 2018.

Préscolaire : L'ergothérapie est commencée.

1^{er} cycle : Gribouille – animation littéraire – Grand succès auprès des enfants.

2^e cycle : Défi apprenti-génie : construction d'un petit véhicule avec toute sorte de contraintes. Sortie au Palladium à venir prochainement.

3^e cycle : Début d'atelier d'écriture. Ateliers d'arts plastiques à venir. Présentation de la guerre 39-45 par monsieur Vanderheyden.

Pour tous : Début des dictées PGL.

Fait particulier pour un groupe d'élèves de 5^e année : Depuis plusieurs années déjà, la Fondation Desjardins aide les intervenants du milieu scolaire à réaliser des projets avec des élèves des écoles primaires et secondaires du Québec et de l'Ontario. Le groupe 501 (Carole Leroux) de notre école a présenté une idée intitulée « C'est la faute à l'orthographe » et a remporté une bourse de 600 \$ grâce à cet organisme.

Ce projet propose des moyens ludiques de donner le goût des mots bien écrits aux enfants qui doivent mémoriser la bonne orthographe française souvent difficile et moins conviviale que celle d'autres langues latines comme l'italien ou l'espagnol. En effet, dans notre belle langue, les lettres ne correspondent pas toujours aux sons entendus! Pensons à tabac, à nez, à monsieur ou encore à baptême. Ne comportent-ils pas des lettres inutiles? La mémoire photographique est ici essentielle pour que l'élève retienne toutes les consonnes et les voyelles formant correctement le mot. Sachant que la mémoire est une faculté oublieuse, il s'avère aidant d'associer une histoire amusante à l'apprentissage des mots de vocabulaire.

C'est la mission que se donne cette classe de 5^e année; informer sur l'origine des mots et de ses pièges en racontant leurs histoires à l'aide d'affiches informatives s'adressant aux petits et aux grands. Ainsi, l'élève est en mesure de se concentrer sur ce qu'il désire exprimer et perd moins de temps sur le comment.

Toutes nos félicitations aux élèves du groupe 501 et à leur enseignante, madame Carole Leroux. Chapeau !

18. Comité de parents de la CSP (information, 5)

Notre représentante au Comité de parents de la CSP, madame Sandra Thibeault, nous fait le résumé de la dernière rencontre de ce comité. En plus des sujets usuels, les parents ont beaucoup échangé sur les succès des campagnes de financement de leurs écoles respectives.

Merci à madame Thibeault de nous y représenter et de nous faire parvenir toujours rapidement la documentation remise et échangée lors des rencontres du Comité.

22. Correspondance (information, 5)

Pas de correspondance.

23. Sujets divers (information, 5)

Pas de sujet.

24. Levée de l'assemblée (approbation, 2)**CÉ -18-19-42**

SUR PROPOSITION dûment faite par Marianne Dion-Labrie, appuyée par Magalie Dumas,

IL EST RÉSOLU de clore, à l'unanimité, la séance du CÉ du 22 janvier 2019 à 20h51, l'ordre du jour ayant été épuisé.

Marianne Dion-Labrie
Présidente du
Conseil d'établissement

Danielle Bilodeau
Directrice